

[Élèves en situation de handicap : mode d'emploi de la rentrée 2019](#) [1]

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, ont lancé en juin dernier la mise en œuvre du grand service public de l'école inclusive qui scolarise tous les élèves et s'adapte à leurs besoins particuliers, quel que soit leur lieu d'apprentissage. Il se met en place jusqu'en 2022. Le secrétariat d'État auprès du Premier ministre réalise un tour d'horizon de ce qui se passe à la rentrée 2019.

[En savoir plus \(Handicap.gouv.fr\)](#) [2]

[Consulter le dossier de presse \(.pdf, 4,6 Mo\)](#) [3]

### Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/%C3%A9l%C3%A8ves-en-situation-de-handicap-mode-d%E2%80%99emploi-de-la-rentre%C3%A9e-2019>

[2] <https://handicap.gouv.fr/grands-dossiers/l-ecole-inclusive/loi-pour-l-ecole-de-la-confiance/article/eleves-en-situation-de-handicap-mode-d-emploi-de-la-rentree-2019>

[3] [https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/dp\\_mode\\_d\\_emploi\\_rentree\\_2019\\_v11.pdf](https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/dp_mode_d_emploi_rentree_2019_v11.pdf)